

**PROJET Mc GOVERN DOLE FOOD FOR EDUCATION**

**CONSULTATION POUR L’EVALUATION DES BESOINS WASH DANS LES ECOLES PARTENAIRES DANS LES DEPARTEMENTS DE LA GRAND’ANSE, DU NORD ET DU NORD-EST.**

**TERMES DE REFERENCE**

1. **CONTEXTE**

En Haïti, les conditions d’infrastructures sanitaires dans nos écoles révèlent les risques de contamination par des micro-organismes pathogènes, auxquels des millions d`enfants fréquentant ces milieux sont exposés. Leur niveau de vulnérabilité face aux maladies est ainsi augmenté. L’absence de structures sanitaires de qualité, et un manque d’éducation à l’hygiène rend ces conditions encore plus inquiétantes. En effet, selon le recensement de 2003, 77% des écoles en 2003 n’avaient pas accès à l`eau et 60% des écoles n’avaient pas d’installations sanitaires. L’épidémie de choléra, qui s’est violemment abattue sur le pays en octobre 2010, a mis en exergue une fois de plus la fragilité de nos systèmes sanitaires à l’école et réveillé la conscience des acteurs concernés pour améliorer l’environnement scolaire.

Parallèlement, il s’avère que l’école a été, pour les agences humanitaires, l’un des lieux par excellence pour lutter contre le choléra avec un certain succès. Favoriser des interventions de WASH à l’école rentre en adéquation avec la mission du MENFP, qui est d’assurer qu’une éducation de qualité soit donnée, dans les meilleures conditions sanitaires possibles, aux enfants Haïtiens, conformément à l’article 24 de la convention des droits de l’enfant dont Haïti est aussi un pays signataire.

Selon les lignes directrices du MENFP, les interventions de promotion d’hygiène et d’assainissement en milieu scolaire s`insèrent dans le cadre de l`atteinte des objectifs de développement du millénaire ; elles sont importantes par leurs contributions :

* A la prévention, réduction des maladies liées à l’eau et à l’assainissement
* Au rendement académique des apprenants par l’augmentation de la fréquentation scolaire (rétention des élèves)
* Au développement des « compétences pour la vie » des enfants sur le long terme en matière de pratiques d’hygiène
* A la promotion de l’égalité des sexes.
  1. ***Le projet Mc Govern Dole Food For Education***

Le Catholic Relief Services (CRS)/Haïti travaille en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour implémenter le programme McGovern-Dole de l’USDA dénommé « Food For Education (FFE) ». De 2017 à 2019, CRS avait déjà implémenté un programme de lecture avec le PAM dans 42 écoles publiques du département de l’Ouest. Les objectifs clés de ce programme consistent à réduire la faim et améliorer le niveau de lecture et la nutrition parmi les élèves en âge de scolarité, les filles en particulier. En pourvoyant un plat chaud à l’école, à la formation des maitres et à l’assistance éducationnelle et nutritionnelle associée, ce programme aide à augmenter le taux d’inscriptions scolaires, la présence en classe et le résultat en lecture. Dans le cadre de ce projet, en tant que sous contractant du PAM, CRS aura à mettre en œuvre un programme de lecture en utilisant la méthodologie MLNA (M ap Li Nèt Ale) dans 50 écoles du département de la Grand’Anse. Un volet WASH sera mis en œuvre dans 400 écoles sur 3 départements (Nord, Nord-Est et Grand’Anse). Notons que le volet littératie est implémentée uniquement dans la Grand’Anse, au niveau premier cycle de l’école fondamentale dans 50 écoles publiques dudit département. Pourtant, la composante WASH qui consiste à construire et/ou réhabiliter des blocs sanitaires, d’installer des points d’eau dans les écoles et d’organiser la formation sur la promotion de la santé et de l’hygiène est implémentée dans les départements du Nord, du Nord-Est, incluant la Grand’Anse.

C’est dans ce contexte que CRS veut recruter un Consultant pour conduire une évaluation dans les écoles partenaires du projet Mc Govern Dole Food For Education, au niveau des départements susmentionnés (Grand ‘Anse, Nord, Nord-Est) en vue de déterminer les besoins en WASH.

1. **Objectifs de la consultation** 
   1. ***Objectif général***

Cette évaluation de besoins WASH prévue dans le document de mise en œuvre du projet cherchera à faire le point du niveau de besoins des écoles partenaires, en vue de Promouvoir les meilleures pratiques d'eau, d'assainissement et d'hygiène à travers une communication efficace pour le changement de comportement social et des interventions au niveau des écoles.

* 1. ***Objectifs spécifiques***
* Recueillir des informations auprès des communautés scolaires partenaires sur la disponibilité de l'eau dans les écoles ;
* Effectuer des évaluations sur les points d'accès à l'eau, l’existence ainsi que l’état des structures sanitaires dans les écoles ;
* Vérifier l’existence du nombre de cabines des latrines dans les écoles, la disposition garçon/fille et des éléments permettant la sécurité des jeunes filles (notamment pour la gestion de l’hygiène menstruelle), l’accès aux enfants et toute autre personne à mobilité réduite, le taux de cabines par centre et par élève, la distance par rapport aux salles de classe et les références GPS.
* En termes d’accès à l’eau, l’étude devra comprendre la disponibilité des points d’eau (nombre), la qualité de l’eau fournie, la quantité quotidienne fournie et son rapport au nombre d’utilisateurs (à comparer aux normes locales), la distance des points d’eau pour le lavage des mains aux infrastructures sanitaires, leur intégrité et fonctionnalité.
* Vérifier le degré d’utilisation optimale et appropriée des infrastructures mises à la disposition des enfants.
* Vérifier les comportements, les pratiques et les dispositifs liés à la prévention des maladies diarrhéiques, ainsi que les pratiques liées à la gestion des déchets solides dans l’environnement scolaire.
* Vérifier l’état, la propreté des structures et l’existence de Kit de nettoyage pour les infrastructures sanitaires.
* Vérifier le niveau de respect des normes minimales des structures sanitaires existantes par rapport au respect de la dignité de l’enfant et de ses droits, suivant les orientations de la DINEPA, les lignes directrices du ministère de l’éducation nationale et les normes du projet sphère sur les interventions WASH dans les écoles.
* Faire une estimation de la situation de l’accès à l’eau potable, l’assainissement et l’hygiène dans les écoles primaires publiques Hiérarchiser les priorités des solutions et besoins en eau potable, en assainissement et en hygiène dans les institutions ;
* Proposer système d’opération et un plan de maintenance pour l’ensemble des infrastructures WASH qui prendra en compte tous les éléments indispensables pour assurer la pérennité des ouvrages qu’on aura soit à réhabiliter ou à construire.
* Vérifier si certains personnels éducatifs seront en mesure d’aider les directeurs d’écoles à mieux gérer les ouvrages infras WASH.
* Etudier les ressources disponibles au niveau des écoles (si disponible et accessibles) pour pouvoir conseiller les chefs d’établissements scolaires sur l’utilisation de ces ressources.

1. **Méthodologie**

Cette évaluation utilisera à la fois la méthode quantitative et qualitative. La partie quantitative sera basée sur le document narratif du projet que le consultant utilisera pour évaluer les besoins en WASH dans les écoles partenaires directs par rapport aux objectifs fixés. La partie qualitative consistera en la réalisation des groupes de discussions et entrevues semi-dirigées avec les bénéficiaires, les informateurs clés et les partenaires d’implémentation de cet axe.

Le travail du consultant comprendra entre autres les étapes suivantes :

* Des rencontres préalables avec le staff de CRS pour une compréhension commune de son mandat et des attentes de CRS
* Visites de terrain pour la réalisation d’entretiens et la compréhension effective des interventions cet axe.
* Sélection et formation d’agents de collecte de données
* Entretiens avec les bénéficiaires directs.
* Entretiens avec les partenaires d’implémentation ainsi que le staff de CRS
* Soumission et révision du rapport
* Présentation du rapport pour le staff avec photos à l’appui, cartes géographiques si possible et toutes les données permettant de mieux apprécier le rapport.

Ainsi toutes les données collectées et analysées devront permettre à CRS et aux parties prenantes de mieux comprendre :

* L’état actuel de fonctionnement des écoles partenaires sur plan sanitaire, de la santé et de l’hygiène afin de prendre les décisions appropriées par rapport aux besoins réels de chaque école partenaire.

***3.1- Echantillonnage***

L’évaluation sera réalisée dans la totalité des écoles partenaires, soit 400 écoles publiques dans les départements de la Grand’Anse, Du Nord et du Nord-Est

Dans l’ensemble des écoles concernées par l’évaluation, des interviews/focus groupe seront réalisées avec les membres des Comités de Parent (CP) et/ou les membres des Conseil d’Ecole (CE) et des élèves. Des interviews seront réalisés aussi avec les directeurs et les enseignants. Des observations accompagnées d’images sur la réalité des écoles seront faites au cours de cette évaluation.

***3.2- Analyse de données***

Le consultant présentera un plan d’analyse dans lequel il expliquera clairement la méthodologie de collecte, de traitement et d’analyse des données ainsi que les types d’analyse qui seront faits. Ces analyses devront permettre de répondre aux questions ci-après :

**Questions liées à :**

* La capacité de l’école de recevoir des activités de WASH, c'est-à-dire ayant les Infrastructures adaptées pour la réception de structures d’eau, d’assainissement et d’hygiène selon les normes**[[1]](#footnote-1)**
* L’accessibilité et la disponibilité et le stockage de l’eau dans les écoles et les communautés avoisinantes
* L’existence des structures sanitaires dans les écoles ainsi que leur état
* Conditions sanitaires des écoles par rapport aux structures existantes ou non
* Aux structures de gestion de l’aspect sanitaire des écoles
* Standards et directives techniques EHAMS en vigueur concernant les plans type de latrines et systèmes d’eau en milieu scolaire selon les institutions compétentes (DSS, DINEPA, DGS)
* L’intégration du genre en transversal dans la mise en place des structures existantes.
* La prise en compte des cas d’enfants à besoins spéciaux comme les enfants à mobilité réduite.
* Urinoirs séparés par sexe accessible pour tous y compris les enfants à besoins spéciaux et offrant intimité et sécurité.
* La bonne aération et la facilitation de nettoyage
* Disponibilité de stations de lavage de mains et savon à proximité
* Les comportements liés à la prévention des maladies diarrhéiques
* Maintien de la propreté dans les salles de classe et les espaces réservés à la sanitation, à la santé et à l’hygiène corporelle
* Gestion appropriée des eaux usées et des déchets solides.

NB. - Cette liste de question n’est pas exhaustive.

***3.3- Calendrier***

Le consultant proposera un calendrier détaillé qui prend en compte les activités suivantes :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités** | **Période** | **Responsables / Support** |
| * Revue documentaire * Plan du travail et le calendrier * Méthodologie utilisée * Plan de collecte de données | 5 jours | Consultant /Equipe du projet |
| * Formation des enquêteurs * Développement et validation des outils | 8 jours | Consultant /Equipe du projet |
| * Collecte de données * Rapport d’état d’avancement hebdomadaire * Rapport final de collecte de données | 15 jours | Consultant |
| * Traitement et analyse de données quantitatives et qualitatives * Soumission du premier draft du rapport | 10 jours | Consultant |
| * Soumission des commentaires à CRS | 3 jours | Equipe du projet |
| * Révision et Soumission du rapport final | 3 jours | Consultant |
| * Débriefing avec le staff de CRS | 1 jour | Consultant /Equipe du projet |

# **Responsabilités de CRS**

CRS a la responsabilité de :

* Fournir la documentation disponible (document de projet, liste des écoles sélectionnées, les numéros de contact des chefs des établissements scolaires).
* Introduire le consultant et ses enquêteurs auprès aux partenaires concernés par l’évaluation/ partage du protocole d’introduction des enquêteurs.
* Valider les livrables soumis par le consultant
* Procéder au paiement du consultant. Le paiement se fera en trois tranches
  + Après la signature du contrat (20%)
  + Après la soumission du premier draft du rapport et les autres livrables : Base de données, les rapports d’interviews, les outils utilisés. (40%).
  + Après la soumission du rapport final en version complète et synthétique et les autres livrables : Base de données, les rapports d’interviews, les outils utilisés. (40%).

# **Responsabilités du consultant (e)**

Les responsabilités du consultant sont les suivantes :

* Fournir une proposition technique incluant la compréhension du mandat, la méthodologie détaillée pour la réalisation de la consultation incluant un plan de collecte et d’analyse de données, le chronogramme d’exécution, avec un budget détaillé.
* Elaborer et soumettre les outils de collecte pour être validés par CRS.
* Assurer l’entière responsabilité de déplacements des enquêteurs ou toute autre personne engagée dans le cadre de cette consultation durant toute la durée du contrat.
* S’assurer de la légalité des traitements et des dispositifs adoptés dans les contrats des enquêteurs.
* Assurer l’entièreté du paiement des salaires des enquêteurs engagés dans le cadre de cette consultation.
* Réaliser au niveau de trois départements le processus de collecte de données qualitatives et quantitatives.
* S’assurer de la qualité des données collectées dans les 400 écoles partenaires du projet.
* Analyser les données collectées.
* Soumettre à CRS la base de données révisée, incluant les besoins WASH de chaque école évaluée.
* Soumettre le rapport complet d’évaluation et un résumé synthétique de 2- 3 pages (tenant aussi compte des commentaires de CRS) à la fois en copie dur et en version électronique. Il faudra soumettre un rapport photographique des installations et un diagnostic technique pour le chiffrage.
* Faire la présentation du rapport final au staff de CRS concerné par l’évaluation.
* Soumettre tous les livrables selon les délais fixés par le calendrier validé préalablement.

1. **Durée de la consultation**

La durée de la prestation pour les services décrits ci-dessus s’étalera sur une période de 45 jours à partir de la date de la signature du contrat de prestation.

1. **Relations de travail clés :**

**Superviseur** : Responsable du programme Mc Govern Dole

**Interne** : Chef de l'éducation, Ingénieur WASH, Officiers WASH, responsable de MEAL pour l'éducation, chef des programmes et personnel des finances et de l'administration.

1. **Expertise requise**

* Diplôme d’ingénieur civil ou d’ingénieur rural avec une excellente expérience dans le domaine de l’Eau, Hygiène et Assainissement (WASH) dans les écoles ;
* Cinq (5) à dix (10) ans expérience dans l’évaluation de projet dans le secteur Education, particulièrement dans des programmes de WASH dans les écoles.
* Bonne connaissance du secteur Eau potable, hygiène et assainissement.
* Une bonne connaissance du secteur éducatif haïtien
* Une grande expérience dans la collecte de données quantitatives et qualitatives
* Une grande expérience de travail dans les zones difficiles. Des expériences de travail en Haïti est préférable.
* Une grande expertise dans l’évaluation de l’approche genre
* Une expertise dans la manipulation des logiciels de traitement des données qualitatives.
* Expérience dans le suivi de projets et la collecte de données pertinentes, avec une grande capacité d’analyse
* Excellentes capacités de communication verbale et écrite et aptitude à rédiger des rapports
* Compétences en informatique (Auto-CAD, Windows, Excel, Word, PowerPoint, Outlook Express) ;

1. **Manifestation d’intérêt**

Les institutions/ consultants (es) intéressés sont invités à fournir leur dossier de candidature au plus tard **le 5 Octobre 2020** à l’adresse suivante : [haiti.recruitment@crs.org](mailto:haiti.recruitment@crs.org) avec la mention : ***Evaluation des besoins WASH- Projet Mc Govern Dole Food For Education.***

Le dossier de candidature doit contenir à minima les documents suivants :

* Un curriculum vitae détaillé du / de la consultant (te) et des membres clés de l’institution qui se propose de réaliser l’évaluation.
* Une justification qui démontre la compétence de l’institution/ le / la consultant (te) pour faire le travail ;
* Une offre technique, avec un calendrier détaillé du début à la fin et une description de la méthodologie proposée ;
* Une offre financière détaillant les différents coûts associés à cette activité.

**N.B : Seul le/la consultant (te) ou l’institution sélectionné sera informé par e-mail.**

**Il est obligatoire pour le consultant de s’engager à respecter le code de conduite de CRS sur la gestion des données.**

1. Ligne directrice pour la Promotion de l’Hygiène en Milieu Scolaire, Document de cadrage, Direction Santé scolaire, MENFP, p. 20 [↑](#footnote-ref-1)